# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD

## **SEANCE DU 18 FEVRIER 2021**

Nombre de	e membres en ex	kercice
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents
42	42	20

Date de convocation	12/02/2021
Date d'affichage	12/02/2021

DL21003 OBJET: ACQUISITION DE LOCAUX POUR LES FUTURS BUREAUX DU SITOM SUD GARD

Le dix-huit février deux mille vingt et un à 17 h 30, s'est réuni à l'Usine d'Incinération EVOLIA, Impasse des Jasons à Nîmes, le Comité Syndical du SITOM du SUD GARD, régulièrement convoqué le 12 février 2021, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, Président du SITOM SUD GARD.

## Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Alès Agglomération: M. David GUIRAUD,

Cté Agglo. Nîmes Métropole: M. Frédéric TOUZELLIER, M. Bernard ANGELRAS, Mme Géraldine REY DESCHAMPS, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Richard TIBERINO, M. Emmanuel CARRIERE, M. Monique BOISSIERE, M. Pierre LUCCHINI, M. Richard FLANDIN, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Jacques BOLLEGUE,

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Juan MARTINEZ, M. Jean-Michel AZEMA, M. David RIBES suppléant de M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT, M. Didier LEBOIS,

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE,

#### Absents:

Cté Agglo. Nîmes Métropole: Mme Pascale VENTURINI, M. Marc TAULELLE, M. Julien PLANTIER, M. Alain DALMAS, M. Jean-François DURAND COUTELLE, Mme Claude de GIRARDI, M. Frédéric PASTOR, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Frédéric BEAUME, M. Antoine MARCOS, M. David-Alexandre ROUX, M. Yoann GILLET

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Marie GILLES

Cté Com. Petite Camargue : Mme Martine KUFFER, M. Jean-Paul GERAUD

Cté Agglo. Alès Agglomération: M. Christophe BOUGAREL, M. Laurent CHAPELLIER

Cté Com. Pont du Gard : Mme Christelle ARMANDI, M. Alain LAGET,

Cté Com. Pays de Sommières : M. Yvan COUDERC Cté Com. Pays d'Uzès : M. Frédéric SALLE LAGARDE

### Avaient donné procuration :

Jean-Luc CHAILAN à Frédéric TOUZELLIER David-Alexandre ROUX à Géraldine REY-DESCHAMPS Julien PLANTIER à Richard FLANDIN Jean-François DURAND COUTELLE à Pierre LUCCHINI Frédéric BEAUME à Pierre LUCCHINI Pascale VENTURINI à Bernard ANGELRAS
Marc TAULELLE à Monique BOISSIERE
Claude DE GIRARDI à Monique BOISSIERE
Antoine MARCOS à Jean-Christophe GREGOIRE
Christophe BOUGAREL à David GUIRAUD
Sylvette FAYET à Jacques BOLLEGUE
Jack DENTEL à jacques BOLLEGUE

Secrétaire de séance : Juan MARTINEZ

Monsieur Didier LEBOIS, Vice-Président, rapporteur, expose,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'estimation de France Domaine en date du 10 février 2021;

VU l'avis favorable du bureau en date du 09 février 2021;

CONSIDERANT que les locaux actuels ne sont plus adaptés aux besoins des services ;

VU l'avis favorable du Bureau Syndical du 9 février 2021,

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

#### DECIDE

ARTICLE UN: D'acquérir auprès de VISAUDIO un plateau de 719 m² aménagé, livré clé en main, situé au 3ème étage de l'immeuble AXIOME, 150 rue Louis Landi, 30900 Nîmes et de 14 places de parking, pour un montant de 1 100 000 € HT soit 1 320 000 € TTC;

<u>ARTICLE DEUX</u>: D'autoriser le Président à signer l'acte authentique à intervenir ainsi que tous les documents nécessaires à la régularisation de cette acquisition ;

<u>ARTICLE TROIS</u>: Que l'acquisition de ces locaux, ainsi que les frais afférents à cette transaction (acte notarié, frais d'agence) seront inscrits au budget 2021 :

- Section d'investissement 2021- Chapitre 21 Immobilisations corporelles.
- Section de fonctionnement 2021 Chapitre 011 Charges à caractère général.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus, Pour extrait conforme et certifié exécutoire

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 20 + 12 pouvoirs

Abstention: 0 Contre: 0

Approuvé à l'unanimité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20210218-DL21003-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/02/2021 Affichage : 09/02/2021

Pour l'autorité compétente par délégation





Le Président du SITOM Sud Gard Richard TIBERINO